

Les fantômes du franquisme

Par Geoffroy Huard

Les fortes dissensions autour du cinquantième anniversaire de la mort de Franco rappellent que l'Espagne est loin d'en avoir fini avec « ce passé qui ne passe pas ».

À propos de : Sophie Baby, *Juger Franco ? Impunité, réconciliation, mémoire*, La Découverte, 2024, 2024, 376 p., 24,50 €.

En cette année de commémoration des 50 ans de la mort de Franco par le gouvernement socialiste, il faut saluer la publication de l'ouvrage de Sophie Baby et remercier les éditions La Découverte tant les ouvrages sur l'histoire espagnole se font rares en France¹. L'Espagne est en effet bien souvent absente des débats publics, sauf pour faire référence aux avancées sociales si importantes et nombreuses depuis une vingtaine d'années, en particulier les lois contre les violences machistes et celles pour les droits LGBT qui placent ce pays comme un des pionniers au niveau mondial. En revanche, il est fort rare d'entendre parler de « mémoire historique » en France, c'est-à-dire de la mémoire des victimes de la guerre civile et de la dictature franquiste, alors qu'il s'agit d'un sujet extrêmement médiatisé en Espagne. Il n'y a pas un jour sans qu'un journal ou la télévision fasse référence aux exhumations de fosses communes des plus de 150 000 victimes estimées et encore aujourd'hui dans des fosses, des fossés, sous des routes ou ailleurs². Le cas le plus célèbre est peut-être celui du poète Federico García Lorca assassiné par les putschistes au début de la guerre civile pendant l'été de

¹ Voir l'entretien réalisé avec l'historienne Charlotte Worms

² Dans la culture populaire, on peut trouver récemment le film de Pedro Almodovar, *Madres Paralelas* (2021), et la bande-dessinée de Paco Roca et Rodrigo Terrasa, *L'Abîme de l'oubli* (récemment traduit aux éditions Delcourt, février 2025)

1936 et dont le corps est toujours introuvable malgré les nombreuses recherches près de 90 ans après la guerre et 45 ans après le retour de la démocratie.

Comment est-il possible qu'il existe encore des nostalgiques de Franco et de la dictature et qu'il n'ait pas été jugé dans un pays considéré comme un modèle de démocratie ? En effet, malgré le retour de la démocratie en 1982, les crimes commis pendant la guerre civile et la dictature n'ont jamais été jugés. Franco n'a jamais été jugé non plus et il s'agit d'un débat récurrent dans l'espace public espagnol qui a ses fervents défenseurs, mais également – et cela ne laissera pas de surprendre le lecteur francophone – ses opposants. C'est ce "paradoxe espagnol" qu'interroge l'historienne Sophie Baby. Pour y répondre, l'auteure a dépouillé des sources extrêmement diverses et variées pendant de nombreuses années : entretiens, documents des partis et syndicats, des gouvernements, des institutions nationales et internationales, archives d'associations, correspondances, archives privées d'acteurs, en Espagne et en France (pays de l'exil de la majorité des réfugiés).

Contre la lecture présentiste de la transition

Il est à noter que depuis la victoire des socialistes aux élections législatives de 1982, la transition est considérée comme le mythe fondateur de la démocratie grâce à la "réconciliation" entre les vainqueurs et les vaincus de la guerre civile près de 40 ans après le conflit. Cette réconciliation est symbolisée par la loi d'amnistie de 1977 qui permet le retour des exilés politiques et la sortie de prison des condamnés politiques, mais elle permet également d'amnistier les personnes ayant commis des crimes pendant la guerre civile et la dictature. C'est pour ce motif que ce récit de la réconciliation exemplaire est critiqué depuis l'irruption de mouvements sociaux dans les années 2000 qui luttent pour "la récupération de la mémoire historique". Le consensus est en effet brisé depuis l'exhumation de milliers de fosses communes. Sophie Baby retrace cette "irruption du passé dans l'espace public". Contre la lecture présentiste actuelle "saturée d'émotions", l'auteure montre que la loi d'amnistie n'était qu'une première étape à la réparation, et non un obstacle comme elle est considérée aujourd'hui. Elle venait clore le passé et fonder la démocratie. En historicisant cette célèbre et tant décriée loi d'amnistie, l'auteure montre que l'amnistie mutuelle était une étape nécessaire pour garantir la paix. En effet, quarante ans après la fin de la guerre, un simple retour à ce qu'il y avait avant la dictature n'était pas possible. Toutes les institutions étaient dirigées par des franquistes. La gauche avait donc renoncé au

rétablissement d'une république et le Parti communiste espagnol accepta la monarchie en échange de sa légalisation en avril 1977. Dans un contexte incertain et violent, la loi d'amnistie semblait donc nécessaire aux acteurs pour fonder la démocratie et sortir de la guerre.

D'autre part, et c'est là un apport important du livre de Sophie Baby, la transition n'a pas été un frein en faveur des vaincus comme elle est considérée aujourd'hui. La question des réparations a par exemple été un enjeu important. De nombreuses mesures restauratives en faveur des vaincus furent prises entre 1975 et 1982 puis à partir du boom des années 2000, mais aucune mesure punitive. L'auteure revient sur les différentes mesures prises : la restitution des situations professionnelles et sociales connue comme "désépuration" ; la restitution du patrimoine syndical en 1986 et du patrimoine politique en 1998, bien que la restitution de biens ait été globalement écartée. Elle revient aussi sur la question de la réparation des anciens détenus, les pratiques mémorielles locales pour remédier aux injustices du passé. Des exhumations eurent aussi lieu dans des villages entre 1978 et 1980. Cela n'a donc pas commencé en 2000, comme on a souvent tendance à le penser. De plus, cette idée d'une réconciliation sans jugement des criminels n'était pas partagée par tous. Des intellectuels en exil se montrèrent hostiles à la réconciliation et souhaitaient juger les criminels. Il y eut par exemple deux tentatives de constitution d'un tribunal international pour l'Espagne en 1972 issu des syndicats d'opposition et en 1978 depuis l'exil, car la solidarité internationale était toujours importante. Baby exhume quelques sources pour montrer que l'amnistie ne faisait pas consensus et surtout que la question de la réparation a bien été envisagée.

Les demandes de criminalisation avant la vague mémorielle

Par ailleurs, Sophie Baby souligne un retournement de situation à la fin des années 1990. L'Espagne vint en soutien au Chili et à l'Argentine contre les dictatures du Cône Sud, en particulier grâce à la gauche espagnole. L'arrestation célèbre de Pinochet par le juge Baltasar Garzón en 1998 est l'exemple le plus significatif. Elle souligne néanmoins une "incongruité". Il était possible de juger Pinochet au nom de la justice universelle, mais pas Franco dans son propre pays ? Garzón essaya en 2008. Il considéra les crimes commis comme des crimes contre l'humanité, qui donc ne

prescrivent pas, alors que la loi d'amnistie espagnole considère qu'il s'agit de crimes prescrits. Le feuilleton judiciaire se solda par une suspension du juge Garzón, et les victimes se tournèrent alors vers l'Argentine au nom de la justice universelle.

Là où l'ouvrage est véritablement original, c'est lorsque Sophie Baby montre que les demandes de réparation et de criminalisation n'ont pas surgi à partir de la vague mémorielle des années 2000. En réalité, ces demandes existent depuis la guerre aussi bien dans l'exil républicain que dans l'opposition intérieure, ce qui avait été complètement oublié par l'historiographie. Elle montre par exemple que le projet d'une loi d'amnistie existe depuis 1937, et n'a donc pas attendu 1977. Elle revient ainsi sur les origines de la criminalisation du franquisme depuis la guerre jusqu'à la justice internationale au XXI^e siècle. Ce travail permet de rompre avec la vision binaire entre "tendance amnistiante" et "tendance punitive" qui domine depuis les années 2000. Pour cela, l'auteure recentre l'Espagne dans l'espace euro-américain et les débats mémoriels et critique le mythe de l'Espagne isolée, en historicisant la question de la criminalisation et la réparation.

Pour ce faire, elle analyse les actions de solidarité à l'échelle internationale grâce aux exilés en France, au Royaume-Uni et en Amérique latine face à la propagande franquiste qui criminalise la république. Elle retrace l'intérêt des démocrates à l'échelle internationale à propos du sort de la démocratie espagnole mise à mal depuis le coup d'État du 18 juillet 1936. Elle analyse les trois domaines principaux de ce combat contre le franquisme : sur les plans humanitaire, juridique et politique. Elle montre également l'intense bataille de communication en Espagne et au-delà de ses frontières entre les franquistes et les républicains en exil. Il y eut des précurseurs des commissions de vérité dès les années 1940 pour analyser les possibles violations de droits humains. L'intellectuel David Rousset organisa un tribunal public en 1951 et la réconciliation a toujours été mise en avant par les acteurs politiques en exil, par exemple le parti socialiste dès 1957. L'auteure montre que l'on a oublié ces combats pour que les crimes ne restent pas impunis au profit du paradigme réconciliateur depuis la transition alors qu'il a toujours existé avec différentes nuances. Cette mobilisation en faveur de la réconciliation n'existait pas seulement dans l'exil républicain, elle existait en Espagne également. Des intellectuels comme Ramón Menéndez Pidal, alors directeur de l'Académie Royale, se mobilisèrent par exemple en 1959.

La réparation avant la transition

Sophie Baby souligne aussi les inégalités de traitement entre vainqueurs (célébrés) et vaincus (au mieux relégués). Les républicains exilés n'étaient pas considérés comme des victimes du franquisme, mais ceux qui ont participé à la Seconde Guerre mondiale furent reconnus comme victimes du nazisme. Il y eut un droit à la réparation voire à l'indemnisation pour les combattants et déportés espagnols de la Seconde Guerre mondiale grâce à des réseaux transnationaux et l'auteure donne quelques exemples.

De plus, Franco sut néanmoins se maintenir très habilement au pouvoir malgré la pression internationale et son soutien à l'Allemagne nazi et l'Italie fasciste. Cette habileté stratégique contre le mythe psychologisant d'un homme seul et isolé est restituée de manière précise et documentée, ce qui explique comment il a pu gouverner l'Espagne jusqu'à sa mort. L'historicisation proposée par Sophie Baby restitue au contraire les stratégies complexes et multiples mises en œuvre.

Il est vraiment difficile de rendre compte de toute la richesse de l'ouvrage de Sophie Baby. Mais il ne faut pas hésiter à le dire : *Juger Franco ?* est un grand livre qui fera date et qui, à n'en pas douter, sera traduit très prochainement en Espagne.

Publié dans laviedesidees.fr, le 31 mars 2025